



No de résolution

**Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
MERCREDI 28 JUIN 2023 À 14 H**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, tenue le mercredi 28 juin 2023 à 14 h, au lieu habituel des délibérations et par vidéoconférence sous la présidence de M. Guy Lafrenière, maire.

Présences :

M. le conseiller Denis Lemoyne
Mme la conseillère Linda Audet
M. le conseiller Charles Goyer
M. le conseiller Marc Blain
Mme la conseillère Violaine Audet

Absence :

M. le conseiller Pierre-Yves Baril

Sont également présentes :

Mme Anik Racicot, directrice générale
Mme Anne Audet, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, constatant quorum, déclare la séance ouverte à 14 h 12.

INSCRIPTION

DÉCLARATION DE LA GREFFIÈRE

Mme Anne Audet, greffière, déclare sous son serment d'office qu'elle a fait parvenir à tous les membres du conseil un avis de convocation conformément à la loi.

23-06-153

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Violaine Audet, appuyé par M. le conseiller Marc Blain et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

23-06-154

AUTORISATION D'ACHAT D'UN PONCEAU POUR LE REMPLACEMENT DU PONT ENTRE LE PARC DU GRAND-HÉRON ET LE SITE DE LA SAINT-JEAN À WOLSELEY CANADA INC. – 19 094,50 \$ AVANT TAXES



No de résolution

Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon

CONSIDÉRANT QU'il a été prévu au budget 2023 que le pont du sentier entre le parc du Grand-héron et le site de la Saint-Jean serait remplacé par un ponceau afin de mieux contrôler la problématique récurrente avec les castors ;

CONSIDÉRANT la soumission de Wolseley Canada inc. pour l'achat de 12 mètres de tuyaux de tôle ondulée aluminée d'un diamètre de 2 200 mm d'un montant de 19 094,50 \$ avant taxes ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Denis Lemoyne, appuyé par Mme la conseillère Violaine Audet et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'achat d'un ponceau pour le remplacement du pont entre le parc du Grand-héron et le site de la Saint-Jean à Wolseley Canada inc. pour la somme de 19 094,50 \$ avant taxes.

23-06-155

LIBÉRATION DE LA RETENUE DE 5 % POUR LES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT 2022-2023 D'EXCAVATION ÉRIC BISSON ET FILLE INC. – 2 482,62 \$ TAXES INCLUSES

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 22-07-184, la Ville octroyait le contrat de déneigement des rues, ruelles, trottoirs et stationnement du centre-ville 2022-2023 à Excavation Éric Bisson et fille inc. ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de déneigement sont complétés et que toutes les clauses du contrat ont été respectées ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Linda Audet, appuyé par M. le conseiller Charles Goyer et résolu unanimement :

D'AUTORISER la libération de la retenue de 5 % pour les travaux de déneigement 2022-2023 à Excavation Éric Bisson et fille inc. pour la somme totale de 2 482,62 \$ taxes incluses.

23-06-156

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT ET D'UN MAIRE SUPPLÉANT SUBSTITUT POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination d'un maire suppléant et d'un maire suppléant substitut pour les quatre prochains mois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Denis Lemoyne, appuyé par Mme la conseillère Violaine Audet et résolu unanimement:

DE NOMMER M. Charles Goyer, maire suppléant et M. Marc Blain, maire suppléant substitut pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2023.



Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

23-06-157

OCTROI DU CONTRAT DE L'APPEL D'OFFRES LSQ-2023-01 POUR LA CONCEPTION, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE JEU D'EAU À TESSIER RÉCRÉO-PARC INC. - 270 580 \$ AVANT TAXES

CONSIDÉRANT l'appel d'offres LSQ-2023-01 publié le 19 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des soumissions le 25 mai 2023 à 15 h 5, trois (3) soumissionnaires ont répondu à notre demande, à savoir :

TESSIER RÉCRÉO-PARC INC.

a/s Madame Caroline Ayotte
825 Théophile-St-Laurent, C.P. 57
Nicolet, (QC) CAN J3T 1A1

Prix de la soumission (avant taxes) 270 580 \$

INEXCO CONSTRUCTION INC.

a/s Monsieur Yves Dion
3595, rue St-Pierre Ouest, bureau 201
Saint-Hyacinthe, (QC) CAN J2T 0A8

Prix de la soumission (avant taxes) 272 383 \$

MÉCANARC INC. (CAMELEOH, MÉRIDIDIEN MARITIME RÉPARATION)

a/s Monsieur David Lamothe
180 rue Lucien Thibodeau
Portneuf, (QC) CAN G0A 2Y0

Prix de la soumission (avant taxes) 275 000 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Linda Audet, appuyé par M. le conseiller Denis Lemoyne et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat de l'appel d'offres LSQ-2023-01 pour la conception, la fourniture et l'installation de jeu d'eau au soumissionnaire conforme ayant reçu le plus haut pointage final, soit Tessier Récréo-Parc inc. pour la somme de 270 580 \$ avant taxes, selon les conditions spécifiées à la section 2 « Clauses administratives ».

23-06-158

AUTORISATION DE PAIEMENT À BENEVA - ASSURANCES GÉNÉRALES POUR LE RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUE DES ENTREPRISES 2023-2024 - 93 645,17 \$ TAXE ET HONORAIRES INCLUS

CONSIDÉRANT QUE conformément aux articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 et suivants du Code municipal, la Ville de Lebel-sur-Quévillon s'est joint à l'union des municipalités du Québec (UMQ) et son regroupement pour l'achat en commun de produits d'assurances pour la période 2022-2024 par la résolution 22-01-023 ;

CONSIDÉRANT QUE l'assureur Beneva - Assurances générales nous a fait parvenir la facture 150 2000 1462 0342 pour la somme de 93 645,17 \$ incluant la taxe et les honoraires de courtage pour le renouvellement de la police d'assurance multirisque des entreprises ;



Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Blain, appuyé par Mme la conseillère Violaine Audet et résolu unanimement :

D'AUTORISER le paiement de 93 645,17 \$ taxe et honoraire de courtage inclus à Beneva - Assurances générales pour le renouvellement de la police d'assurance multirisque des entreprises 2023-2024.

**INSCRIPTION
PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Conformément à la Loi, le conseil tient une période de questions. Aucun citoyen présent dans la salle.

23-06-159

**RÉSOLUTION
LEVÉE DE LA SÉANCE**

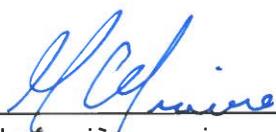
CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été traités ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de clore les débats ;

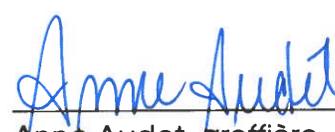
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Charles Goyer appuyé par Mme la conseillère Linda Audet et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée à 14 h 21.

Je soussigné, Guy Lafrenière, maire donne mon assentiment et appose ma signature aux résolutions 23-06-153 à 23-06-159 inclusivement contenues dans ce procès-verbal, ce 28^e jour du mois de juin 2023.



Guy Lafrenière, maire



Anne Audet, greffière